

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 juin 2009

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Bernard GIRAUD - Francis GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Jocelyn ZEITOUN - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par François-Noël BERNARDI - Jean-luc BENNAHMAS représenté par Christophe MADROLLE - Roland BLUM représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-Louis BONAN représenté par Gérard CHENOZ - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Valérie BOYER représentée par Claude DAUMERGUE - Xavier CACHARD représenté par Pierre DJIANE - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DIARD représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - Jean-Claude GAUDIN représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Samia GHALI représentée par Patrick MENNUCCI - Martine GOELZER représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUK représenté par Henri RUGGERI - Alain LAURENS représenté par Antoine LORENZI - Christophe LOPEZ représenté par Jacqueline DURANDO - Robert MALATESTA représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Renaud MUSELIER représenté par Maxime TOMMASINI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Pierre PENE représenté par Jean MONTAGNAC - Roland POVINELLI représenté par Gérard BISMUTH - Guy TEISSIER représenté par Lionel ROYER PERREAUT.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Miloud BOUALEM - Jean-Pierre GIORGI - Albert LAPEYRE.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à la majorité

REX 003-1437/09/CC

■ Participation de Marseille Provence métropole à l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée du 7 au 10 octobre 2009 à Marseille - Approbation d'une convention

DDEAI 09/3346/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La troisième édition de la Semaine Economique de la Méditerranée se déroulera à Marseille du 7 au 10 octobre 2009.

Coordonné par le réseau ANIMA, cet événement a été initié par la Ville de Marseille, Euroméditerranée, la Région Paca avec l'appui de Marseille Provence Métropole.

L'objectif de cette semaine est double. Donner une visibilité nationale et internationale à un foisonnement d'initiatives conduites dans la métropole marseillaise par des organismes oeuvrant sur des projets euroméditerranéens dans le domaine des relations économiques. Positionner fortement la métropole marseillaise dans le processus d'Union pour la Méditerranée.

Le développement des échanges d'affaires, l'innovation technologique, le transfert de compétences, la formation, figurent pour l'essentiel dans les thématiques traitées

En 2008, la manifestation a réuni 2 500 participants, 500 entreprises, 40 organismes partenaires issus des deux rives de la Méditerranée.

Les partenaires 2009 :

Les partenaires porteurs :

- Ville de Marseille
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée
- Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP)
- Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Les partenaires, par ordre alphabétique:

- ANIMA Investment Network / invest in Med
- ADECI (Association Régionale pour le Développement de la Coopération Industrielle Internationale)
- BEI (Banque Européenne d'Investissement)
- Cercle des Economistes
- Chambre de Commerce France-Tunisie
- Champs de Traverse
- Cité Euroméditerranéenne de la Mode
- Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF)
- Commission Méditerranée de CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis)
- Euromed Management
- Finances & Conseil Méditerranée

- Institut de la Méditerranée
- Marseille Innovation
- ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)
- Technopôle de Château-Gombert
- Ubifrance
- UPE 13 (Union pour les entreprises des Bouches du Rhône)
- Commission Européenne

L'édition 2009 sera marquée par l'organisation d' :

- une journée sur l'entrepreneuriat coordonnée par ANIMA en relation avec l'OCDE dans le cadre d'un programme Invest In Med,
- une journée partenariat d'affaires et d'export coordonnée par la CCIMP avec des rencontres d'affaires entre PME PACA et du Sud de la Méditerranée,
- une journée collectives, organisée par les collectivités partenaires (Ville de Marseille, Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, Région pacca), sur la thématique « nouvelles opportunités de croissance en Méditerranée : quel rôle pour les villes et les territoires ». Cette journée sera l'occasion de la présentation d'expertises, la mise en œuvre de grands projets de développement, mais aussi sur les politiques d'innovation des collectivités.

MPM, outre sa participation à ces débats, co-organisera plus particulièrement avec Marseille Innovation la manifestation Med Innov qui rassemble depuis 2005 à Marseille le réseau des acteurs de l'innovation en Méditerranée (Universités, Technopôles, incubateurs, pépinières, pôles de compétitivité, entreprises start up...).

L'objectif de ces rencontres est double : échanger des expériences et impulser des propositions.

La Semaine sera clôturée par les « Rendez-vous de la Méditerranée » organisés par l'Institut de la Méditerranée et le Cercle des Economistes sur le thème « comment la crise se transmet-elle en Méditerranée ; quelles réponses ? ».

Le budget prévisionnel de la Semaine Economique de la Méditerranée est de 385 000 euros.

Les dépenses se répartissent en :

- Coordination et communication globales + montage d'une journée - financement des entreprises - personnel ANIMA : 60 000 euros
- Outils de communication (site web, relations presse, partenariat presse, publicité, impression, traduction etc...) : 60 000 euros
- Rencontres d'affaires individualisées Invest in Med (org. CCIMP) : 75 000 euros
- Med 100 Invest in Med (org. Anima) : 100 000 euros
- Atelier agence Med Invest in Med (org. Anima) : 45 000 euros
- Rencontres d'affaires Grands Comptes (org. Anima) : 45 000 euros

Total dépenses : 385 000 euros

Les recettes se répartissent en :

- Ville de Marseille : 31 250 euros
- Région PACA : 31 250 euros
- EPAEM : 40 000 euros
- CCIMP : 20 000 euros
- MPM : 20 000 euros
- Invest In Med : 217 500 euros
- Sponsor: 25 000 euros

Total recettes: 385 000 euros

Il est proposé au Conseil de Communauté de participer directement à hauteur de 20 000 euros au financement de l'organisation de l'événement et de figurer ainsi au rang des partenaires principaux de la Semaine. Le prêt gracieux de l'amphithéâtre de MPM (représentant 20 000 euros), complètera cette participation.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La nécessité de renforcer la lisibilité du positionnement euroméditerranéen de la métropole marseillaise
- Les enjeux de la métropole dans le processus de l'Union pour la Méditerranée
- L'intégration dans la stratégie de développement économique de MPM, des objectifs évoqués ci-dessus

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la participation de la Communauté urbaine au financement de l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée du 7 au 10 octobre à Marseille par le réseau ANIMA pour un montant de 20 000 euros

Article 2 :

Est approuvée la mise à disposition à titre gratuit de l'hémicycle de MPM pour cette manifestation.

Article 3 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté Urbaine et le réseau ANIMA fixant les modalités d'attribut et les obligations respectives des parties signataires.

Article 4 :

Monsieur le Président de la Communauté urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 5 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole : Article 6743 "Subventions exceptionnelles de fonctionnement" - Fonction : 90 – Sous Politique : A 710.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Relations extérieures

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI